



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 03 AOÛT 2017

Présents : Béatrice FOL, Pascal LOUBIER, Ludovic VUICHARD, Yann FOL, Jean-Pierre VUICHARD, Jean-Louis VUICHARD, Grégory FOL, Maurice VIOUD, Gisèle MEYNET, Véronique SUBLET.

Excusés : Marc VUAGNAT, Sébastien DESBIEZ-PIAT, Agnès HUYTON, Ingrid LAVOREL, Stéphanie MUHLEMATTER.

Secrétaire de séance : Pascal LOUBIER.

Le compte-rendu de la réunion du 18 juillet 2017 est approuvé à l'unanimité.

1. Construction d'un hangar communal : avant-projet définitif

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

- approuve l'avant-projet définitif relatif à la construction d'un hangar communal dont le coût est estimé à 499 000 € HT pour une superficie de totale de 436 m² (y compris une partie logement située au niveau 1) ;
- Et autorise Mme le Maire à signer au nom de la commune tous les actes destinés à assurer l'exécution de ce marché et à solliciter toutes autorisations administratives notamment le dépôt et l'obtention d'un permis de construire.

2. Donation parcelle A 779.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la donation de la parcelle cadastrée A 779 d'une superficie de 8 m² située à Murcier à l'angle du Chemin de Curteille et de la Route Départementale N°7. Cette acquisition permettra d'aménager un emplacement à conteneurs à ordures ménagères. Les frais inhérents à cette donation (frais de géomètre et notariés) sont à la charge de la commune.

3. Avenant n°2 à la convention de mise à disposition du « service commun » de la Communauté de Communes du Genevois pour l'instruction des autorisations d'urbanisme.

La Commune de St Julien-en-Genevois a intégré le service commun d'autorisation du droit des sols à compter du 1^{er} juillet 2017. Cette intégration conduit à une nouvelle répartition des frais de gestion du service sur une assiette élargie de communes et d'actes instruits. Il a donc été décidé de réduire la quote-part des frais de gestion pour l'ensemble des communes et de la passer de 15 % à 10 %.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'avenant portant sur une modification des clauses financières.

4. Informations Diverses.

1) Délégations au Maire (article L2122-22 du CGCT).

- Décision n° 2017-07 confiant la fourniture de panneaux de signalisation à la Société Virages, située 45 rue René Caudron, à MARGNY-LES-COMPIEGNE (60280) pour un montant de 1 086 € HT.
- Décision n° 2017-08 confiant l'étude de sol préalable aux travaux d'extension de l'école au Bureau d'Études GEOTEC, située 463, rue de l'Artisanat, à POISY (74330) pour un montant de 1 500 € HT.

- Décision n° 2017-09 confiant l'étude de sol préalable aux travaux de construction d'un hangar communal au Bureau d'Etudes GEOTEC, située 463, rue de l'Artisanat, à POISY (74330) pour un montant de 1 500 € HT.
- Décision n° 2017-10 confiant la fourniture d'une armoire réfrigérée pour la cuisine de la salle communale à la Société VEYRAT Equipement, située 4 rue des Vernaies, à Thônes (74230) pour un montant de 2 760 € HT.

2) Urbanisme

La commission Urbanisme a examiné les dossiers d'urbanisme suivants :

- Permis de Construire Modificatif déposé par M. LEDOUX Damien et Mme LAPORTA Martina pour une modification de toiture et d'implantation à Murcier.
- Permis de Construire déposé par M. DA SILVA Miguel et Mme BAUDET Sandrine pour la construction d'une maison individuelle à Nyoux.
- Permis de Construire déposé par Mme Alexandra VIOUD pour la construction d'une maison individuelle aux Chavannes.
- Permis de Construire déposé par M. DESBORDES Charles-Elie pour la construction d'une maison individuelle à Murcier.
- Déclaration Préalable déposée par M. et Mme LOUBIER Pascal pour la construction d'une véranda Chez Borgeat.
- Déclaration Préalable déposée par M. DE OLIVEIRA MARTINS Bruno pour la pose d'une clôture à Murcier.
- Déclaration Préalable déposée par M. ZIMMERMANN Florent pour la pose d'une clôture à Murcier.
- Déclaration Préalable déposée par M. GUERRERO Serge pour la construction d'un abri de jardin à Murcier.
- Déclaration Préalable déposée par M. MORARD André pour une division en vue de construire au Chef-lieu.
- Déclaration Préalable déposée par M. FOL Pierre pour une division en vue de construire au Chef-lieu.
- Déclaration Préalable déposée par M. CHADENAT François-Xavier pour la pose d'une clôture aux Chavannes.
- Déclaration Préalable déposée par M. CORDIER Jean-Marc pour la construction d'un SAS d'entrée à Murcier.

3) Intercommunalité.

Le Syndicat Intercommunal du Vuache a validé l'itinéraire du Trail du Vuache organisé le 15 octobre 2017 par la MJC du Vuache. Un parking à Cessens a été aménagé pour le départ des randonnées.

4) Divers.

- Monsieur Pascal LOUBIER souligne que l'espace de jeux situé près de l'école connaît des dégradations régulières et que des plaintes sont et seront systématiquement déposées en gendarmerie.
- Mme le Maire remercie l'ensemble de l'équipe municipale et la population de Savigny pour les marques de sympathie qui lui ont été présentées lors du décès de son père.

Le Maire,
Béatrice FOL

